

D1 Stockage et manipulation de récipients fermés¹

Cette fiche aidera les employeurs à se conformer aux exigences de la directive européenne 2004/37 et aux termes des autorisations REACH pour les utilisations des chromates. Travailler avec les chromates peut provoquer le cancer. Cette fiche décrit les bonnes pratiques pour réduire l'exposition. Elle couvre les points qui doivent être suivis pour réduire l'exposition. Il est important de suivre tous les points, ou d'utiliser des mesures tout aussi efficaces. Ce document doit être mis à la disposition de toutes les personnes susceptibles d'être exposées aux chromates sur le lieu de travail afin qu'elles utilisent au mieux les mesures de contrôle disponibles.

Le procédé

Cette fiche couvre les activités liées à la manipulation pendant le stockage, la livraison, l'expédition et le transport des chromates lors de la formulation, du traitement de surface ou du placage.

Les chromates sont utilisés tels quels ou dans des formulations. Les chromates solides sont fournis en fûts ou en sacs sous forme de cristaux ou de paillettes. Si le chromate concerné est livré en sacs et non en fûts, les sacs ouverts doivent être « suremballés » dans un seau UN de taille appropriée, bien étiqueté, avant d'être remis en stock pour éviter toute perte ou dégradation du produit. La solution de chromate liquide est livrée dans un emballage approprié (par ex., des citernes, des conteneurs IBC).

Le chromate est livré sur le site. Il est stocké dans une zone désignée. Il peut être retiré du magasin pour être expédié à l'utilisateur en aval ou transféré vers l'usine de production.



La photo montre un employé transférant un fût contenant du trioxyde de chrome.

Conception de l'équipement et accès

Les chromates sont très dangereux pour la santé humaine et l'environnement. Les chromates sont des oxydants puissants et peuvent provoquer un incendie ou une explosion selon les caractéristiques du produit en béton. Ils doivent être manipulés et stockés conformément aux exigences réglementaires pertinentes et aux informations fournies sur la FDS. Des installations et des équipements adéquats doivent être fournis pour garantir que l'employé n'est pas exposé aux chromates et pour éviter les déversements ou les rejets dans l'environnement pendant le transfert vers et depuis le stockage et au point de stockage.

- ✓ Une zone de stockage dédiée, sèche, couverte, fraîche et sûre doit être prévue. L'accès à la zone de stockage doit être limité au personnel dûment qualifié.
- ✓ Conserver dans le récipient d'origine. Dans le cas de sacs, les sacs ouverts doivent être « suremballés ». Les conteneurs doivent être clairement et adéquatement étiquetés conformément au CLP.
- ✓ Conserver les conteneurs hermétiquement fermés et scellés jusqu'au moment de l'utilisation. Les conteneurs qui ont été ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale pour éviter les fuites. Ne pas stocker dans des récipients non étiquetés.
- ✓ Les récipients vides conservent des résidus de produit et peuvent être dangereux.

¹ Les chromates peuvent comprendre les substances suivantes : Trioxyde de chrome (S1), tris(chromate) de dichromium (S2), dichromate de potassium (S3), dichromate de sodium (S4), chromate de strontium (S6), octahydroxyde de chromate de pentazinc (S7) et hydroxyoctaoxodizincatedichromate de potassium (S8).

D1 Stockage et manipulation de récipients fermés¹

Émissions de chromates

Les chromates sont complètement contenus lorsqu'ils sont stockés et transférés correctement. Les récipients endommagés peuvent libérer des chromates. Des résidus peuvent se produire sur des conteneurs/sacs précédemment ouverts.

Mesures de gestion des risques - Employés

- En cas de fûts, sacs ou conteneurs accidentellement endommagés, les déversements ou rejets doivent être nettoyés. Voir la fiche D6 et la FDS pour plus de détails sur les mesures à prendre en cas de rejet accidentel.
- Limitez l'accès à la zone de stockage aux seuls employés autorisés par des mesures appropriées.

Mesures de gestion des risques - Environnement

- Les sols, les drains et les équipements dans les zones de traitement, les produits chimiques et les zones de stockage des déchets doivent être scellés et régulièrement entretenus pour garantir leur intégrité.

Équipement de protection individuelle (EPI)

L'EPI pour les opérations normales de stockage, y compris la protection contre les rejets accidentels, doit être disponible. Cela comprend généralement

- des lunettes de protection
- des gants de protection
- des chaussures de sécurité
- des vêtements résistants aux acides.

La fiche E2bis et la fiche de données de sécurité (FDS) étendue de votre fournisseur fournissent des informations pertinentes sur l'EPI.

Formation et supervision

Toutes les personnes ayant accès aux zones de stockage doivent être informées de la manière sûre de manipuler les récipients de chromate et d'utiliser les EPI et autres équipements de contrôle. Les employés doivent être correctement formés et équipés pour effectuer leurs tâches, et pour cesser ces tâches en toute sécurité si nécessaire. Une supervision adéquate doit être disponible à tout moment.

Surveillance

Non pertinent car aucune exposition n'est prévue.

Autres fiches de bonnes pratiques pertinentes

D'autres fiches sont également susceptibles d'être applicables. Une liste complète peut être consultée sur [Lien](#).

¹ Les chromates peuvent comprendre les substances suivantes : Trioxyde de chrome (S1), tris(chromate) de dichromium (S2), dichromate de potassium (S3), dichromate de sodium (S4), chromate de strontium (S6), octahydroxyde de chromate de pentazinc (S7) et hydroxyoctaoxodizincatedichromate de potassium (S8).